

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1070

30 avril 2008

SOMMAIRE

Achem S.A.	51352	Inversiones Caudal I S.à r.l.	51349
Advanzia Bank S.A.	51351	Inversiones Caudal I S.à r.l.	51346
Aldebaran Holding S.A.	51348	Jadiana S.A.	51330
Alexandre Immo International S.A.	51356	Julius Baer Multibond Advisory	51338
Apaj Holding S.A.	51347	Julius Baer Multicooperation Advisory ...	51338
ArcelorMittal Wire Solutions S.à r.l.	51350	Lamp International S.à r.l.	51331
ArcelorMittal Wire Solutions S.à r.l.	51330	LEG II Euro Holdings S.à.r.l.	51358
Axafil S.A.	51337	Lerby Assets Europe S.A.	51355
Axafil S.A.	51315	L.F.C. LuxFiduConseil S.à r.l.	51360
Baltic Estate I	51360	LSF3 French Hospitality Investments ...	51338
Baticoncept-Promotions S.A.	51314	Macquarie CountryWide Poland S.à r.l. ..	51348
Beluga Finance Corporation S.A.	51344	Merck Re S.A.	51354
Breelux Finance S.A.	51354	MFR Italy Holdings S.à r.l.	51358
CEP III Investment 1 S.à r.l.	51349	Montesquieu Marketing S.à.r.l.	51351
CEP III Investment 3 S.à r.l.	51347	PRB2 SA Soparfi	51338
Compagnie Financière Maxwell S.A.	51356	REInvest German Properties VI S.à r.l. ...	51357
Dengold Overseas Holding S.A.	51345	REInvest German Properties V S.à r.l. ...	51357
DHC Luxembourg IV S. à r.l.	51337	REO Arkauwald, S. à r.l.	51344
Galatee Management S.A.	51352	REO Sommerstein, S. à r.l.	51345
Ger Top S.A.	51355	REPI Holding S.à r.l.	51339
Gessalux S.à r.l.	51339	Satofi S.A.	51329
Global Business Investments S.A.	51329	Sizinvest S.A.	51358
Gradel Productions	51355	Smiths Detection International Luxem- bourg S.à r.l.	51314
HB Asset Management Sicav	51314	Smiths Detection (Operations & Services) Luxembourg S.à r.l.	51315
Helvetia Investments S.A.	51330	ST Victoria S.à r.l.	51357
Helvetia Investments S.A.	51330	Tercas Sicav Lux	51350
Holding Immobilière Nouvelle S.A.	51351	Traxys Europe S.A.	51348
House of the Internet S.A. dit "HINET"	51346	Tyree Financing S.A.	51315
ICGRedStone S.à r.l.	51354	Vodafone International 2 S.à r.l.	51341
IDS Scheer Luxembourg S.A.	51353	Wonder International S.A.	51345
IMC Luxembourg S.à r.l.	51353		
Inversiones Caudal II S.à r.l.	51329		

Smiths Detection International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 106.277.

Le bilan au 31 juillet 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008047942/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02406. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Baticoncept-Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2409 Strassen, 6, Cité Rackenberg.
R.C.S. Luxembourg B 33.217.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008047943/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02403. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

HB Asset Management Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 85.803.

EXTRAIT

Madame Julie Elizabeth Anne Krentz-Griffin et Monsieur Johan Lindzén, Managing Director, Svenska Handelsbanken S.A., 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, ont été nommés en date du 11 avril 2007 comme administrateurs de la Société.

Il résulte d'une résolution circulaire du conseil d'administration que Monsieur Dag Tjernsmo et Monsieur Patrick Hertsberg ont été cooptés en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 9 octobre 2007.

Madame Marie-Thérèse Schanus-LeGrand, Monsieur Kjell Norling, Monsieur Johan Lindzén et Monsieur Lars Wedin ont cessé leurs fonctions d'administrateurs de HB ASSET MANAGEMENT SICAV (la "Société").

Le conseil d'administration de la Société se compose comme suit, pour une période expirant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2008:

- Patrik Hertsberg, Head of Handelsbanken Asset Management, Svenska Handelsbanken, Stockholm, Blasieholmstorg 12, 106 70 Stockholm, Suède
- Dag Tjernsmo, Head of Handelsbanken Asset Management, Nordic Region, Svenska Handelsbanken, Stockholm, Blasieholmstorg 12, 106 70 Stockholm, Suède
- Julie Elizabeth Anne Krentz-Griffin, Head of Investment Funds, Handelsbanken AB, Luxembourg Branch, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour HB Asset Management SICAV

Signature

Référence de publication: 2008048311/260/29.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02759. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Smiths Detection (Operations & Services) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 115.361.

Le bilan au 31 juillet 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008047945/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02411. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Axafil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 77.322.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/04/2008.

Pour Axafil S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008047947/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00229. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Tyree Financing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 88.800.

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of March.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of TYREE FINANCING S.A., a public limited liability company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 88.800 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of August 16, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of October 18, 2002, number 1510, page 72449.

The Meeting is chaired by Tom Storck, avocat, residing in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints as secretary Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg (the Secretary).

The Meeting elects as scrutineer Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, (the Scrutineer and together with the Chairman and the Secretary, the Bureau of the Meeting).

The Bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The name and contact details of the sole shareholder of the Company and the number and class of shares held by it are indicated on an attendance list. This list and the proxy, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. It appears from this attendance list established and certified by the members of the Bureau that (i) two thousand five hundred (2,500) Class A common voting shares, having a par value of twenty-five United States dollars (USD 25.-) each, (ii) two thousand five hundred (2,500) Class C common voting shares, having a par value of twenty-five United States dollars (USD 25.-) each and (iii) one hundred (100) Class D non-voting preferred shares, having a par value of twenty-five United States dollars (USD 25.-) each, representing the entire share capital of the Company, are duly represented at the Meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Change of the financial year of the Company to end the last day of February of each year and for the first time on February 29, 2008;
3. Conversion of the currently issued and outstanding (i) Class A common voting shares, (ii) Class C common voting shares and (iii) Class D non-voting preferred shares, into ordinary shares of the Company;
4. Amendment of the share register of the Company as a result of agenda item 3. and empowerment and authorization to any directors of the Company, each acting individually with full power of substitution, to proceed to such amendment;
5. (i) Deletion of (a) the currently existing class of directors and (b) the function of Independent Director as defined in article 8.(c) of the articles of incorporation of the Company (the Articles) and (ii) reclassification of the current A director and C directors as well as of the current Independent Director of the Company as "directors" of the Company;
6. Amendment and complete restatement of the Articles, further taking into account the aforementioned items;
7. Dismissal of (i) Wilmington Trust SP Services (Channel Islands) Ltd, (ii) Mr Orlando FIGUEROA and (iii) Mr Graham PAGE, from their functions as directors of the Company with discharge from any liability resulting from the performance of their duties as directors of the Company; and
8. Appointment of (i) Mrs Bridget Nelson, SVP - Strategic Transaction Support, born in Raleigh, North Carolina, United States of America, on October 21, 1971, with professional address at 301 S. College Street, Charlotte, NC 28202, United States of America, and (ii) Mr Tal Buset, Regional Business Center Manager, born in Pittsburg, Kansas, United States of America, on May 29, 1963, with professional address at 444 E Warm Springs Rd., Las Vegas, NV 89119, United States of America, as directors of the Company for a period of six years as from the date of the Meeting; acknowledgement that, as from the appointment of Mrs Bridget Nelson and Mr Tal Buset as additional directors of the Company, the board of directors of the Company will be composed of (i) Mrs Bridget Nelson, (ii) Mr Tal Buset and (iii) Mr Eric Biren.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, duly represented, unanimously resolves as follows:

First resolution

The Meeting resolves to waive the convening notices, the shareholder of the Company having been duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to modify the financial year of the Company so as to end on the last day of February of each year and for the first time on February 29, 2008. The amended and restated Articles as per resolution six are to be amended accordingly.

Third resolution

The Meeting resolves to convert the currently issued and outstanding (i) two thousand five hundred (2,500) Class A common voting shares, having a par value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each, (ii) two thousand five hundred (2,500) Class C common voting shares, having a par value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each and (iii) one hundred (100) Class D non-voting preferred shares, having a par value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each, representing the entire share capital of the Company, into five thousand one hundred (5,100) ordinary shares of the Company, each having a par value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-).

Fourth resolution

As a result of the preceding resolution, the Meeting resolves to amend the share register of the Company and empower and authorize any directors of the Company, each acting individually with full power of substitution, to proceed to such amendment.

Fifth resolution

The Meeting resolves (i) to delete (a) the currently existing class of directors and (b) the function of Independent Director as defined in article 8.(c) of the Articles and (ii) to reclassify the current A director and C directors of the Company as well as of the current Independent Director of the Company as "directors" of the Company.

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend and completely restate the Articles taking into account the preceding resolutions.

The Meeting has therefore requested the undersigned notary to enact the amended and restated Articles which shall henceforth read as follows:

Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name. The name of the company is "Tyree Financing S.A." (the "Company"). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more of its shareholders.

Art. 3. Corporate object. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Registered office. The Company has its registered office in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board (as defined in Article 7.1. of these Articles). The registered office may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders adopted during a General Meeting (as defined in Article 11.1 of these Articles), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Chapter II.- Corporate capital - Shares

Art. 5. Capital. The subscribed capital of the Company is set at one hundred twenty-seven thousand five hundred United States Dollars (USD 127,500.-) represented by five thousand one hundred (5,100) shares in registered form, having a par value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The share capital may be increased or decreased in one or several instances by a resolutions of the shareholders adopted during a General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

A register of shares is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

A share transfer is carried out by entering in the register of shares, a declaration of transfer, duly dated and signed by the transferor and the transferee or by their authorised representatives and following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept as evidence of a share transfer other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Chapter III.- Management - Representation

Art. 7. Board of directors.

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by a board of directors (the "Board") composed of at least three (3) members, who need not be shareholders.

(ii) The General Meeting (as defined in Article 11.1 of these Articles) appoints the director(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders adopted during a General Meeting (as defined in Article 11.1 of these Articles).

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if

it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several directors, the Board must report to the annual General Meeting (as defined in Article 11.1 of these Articles) any salary, fees and/or any other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets upon the request of the chairman or any director of the Company, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vi) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. The chairman has a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(ix) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the shareholders before any vote, at the next General Meeting.

7.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) directors.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 8. Sole director. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In such case, any reference in the Articles to the Board or the directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

The transactions entered into by the Company may be recorded in minutes and, unless carried out under normal conditions in the ordinary course of business, must be so recorded when entered with its sole director having a conflicting interest.

The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 9. Liability of the directors. The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 10. Indemnification of directors. The Company shall, to the largest extent permitted by Luxembourg laws, indemnify any director and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director of the Company, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled. Any such indemnification shall be fully subordinated to any securities issued by the Company and such indemnification shall not constitute a claim against the Company in the event that and as long as the cash flow in excess of amounts necessary to pay holders of such securities is insufficient to pay such securities and/or interests thereon.

Chapter IV.- Shareholders

Art. 11. General meetings of shareholders.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the "General Meeting"). The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at such place and time as specified in the notices.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Each shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(v) Each shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favor or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meeting, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the General Meeting is to be read as a reference to such sole shareholder, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

Chapter V.- Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of March and ends on the last day of February of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

13.3. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

13.4. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the fifth business day of May of each year.

13.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

Art. 14. Statutory auditors / Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The General Meeting determines how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied.

Chapter VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

Art. 17. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

Chapter VII.- General provision

Art. 18. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 19. Status. The Company shall at all times observe the applicable legal requirements for the recognition of the Company as a legal entity separate from its shareholders (each a "Shareholder") and Affiliates, including, without limitation, as follows:

(a) The Company shall maintain its principal executive office and telephone and facsimile numbers separate from that of any Shareholder or Affiliate and shall conspicuously identify such office and numbers as its own. Additionally, the Company shall use its own separate stationary, invoices and checks which reflects its separate address, telephone number and facsimile number, as appropriate.

(b) The Company shall maintain its records and books and accounts separate from those of any Shareholder or Affiliate or any other entity. The Company shall prepare and maintain all reasonable and necessary books and records in such form and in such manner as may be required in the normal course of the Company's business under the laws of Luxembourg.

(c) The Company shall maintain its own separate bank accounts, payroll (if any) and correct, complete and separate books of account.

(d) The Company shall hold itself out to the public (including any Shareholder's or Affiliate's creditors) under the Company's own name and as a separate and distinct entity and not as a department, division or otherwise of any Shareholder or Affiliate.

(e) All customary formalities regarding the existence of the Company, including holding meetings and maintaining current and accurate minute books separate from those of any Shareholder or Affiliate, shall be observed.

(f) The Company shall act solely in its own name and through its own duly authorized officers and agents. No Affiliate shall be appointed or act as agent of the Company.

(g) Investments shall be made in the name of the Company directly by the Company or on its behalf by brokers engaged and paid by the Company or its agents.

(h) The Company shall not guarantee or assume or hold itself out or permit itself to be held out as having guaranteed or assumed any liabilities or obligations of any Shareholder or any Affiliate.

(i) The Company is and purports to remain solvent and shall pay its own liabilities, indebtedness and obligations of any kind, including all administrative expenses, from its own separate assets.

(j) Assets of the Company shall be separately identified, maintained and segregated. The Company's assets shall at all times be held by or on behalf of the Company and if held on behalf of the Company by another entity, shall at all times be kept identifiable (in accordance with customary usages) as assets owned by the Company. This restriction requires, among other things, that Company funds shall not be commingled with those of any Affiliate and it shall maintain all accounts in its own name and with its own tax identification number, separate from those of any Shareholder or Affiliate.

(k) The Company shall at all times be adequately capitalized to engage in the transactions contemplated in its corporate objects clause.

(l) All data and records (including computer records) used by the Company or any Shareholder or Affiliate in the collection and administration of any loan shall reflect the Company's ownership interest therein.

(m) None of the Company's funds shall be invested in securities issued by any Shareholder or Affiliate.

For the purposes of this Articles, "Affiliate" means any person or entity which directly or indirectly through one or more intermediaries controls the Company, is controlled by the Company or is under common control with shareholders of the Company. For purposes hereof, the terms "control", "controlled", or "controlling" shall include, without limitation, (i) the ownership of, control over or power to vote ten percent (10%) or more of (x) the outstanding shares or (y) the Company or beneficial interests of any such person or entity, as the case may be, directly or indirectly, or acting through one or more persons or entities, (ii) the control in any manner over the shareholders or the election of more than one director or trustee (or persons exercising similar functions) of such person or entity, or (iii) the power to exercise, directly or indirectly, control over the management or policies of such person or entity.

Art. 20. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

Art. 21. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

Art. 22. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

Seventh resolution

The Meeting resolves (i) to dismiss (a) Wilmington Trust SP Services (Channel Islands) Ltd, (b) Mr Orlando FIGUEROA and (c) Mr Graham PAGE, from their functions as directors of the Company with immediate effect and (ii) to grant them with discharge from any liability resulting from the performance of their duties as directors of the Company.

Eighth resolution

The Meeting resolves to appoint (i) Mrs Bridget Nelson, SVP - Strategic Transaction Support, born in Raleigh, North Carolina, United States of America, on October 21, 1971, with professional address at 301 S. College Street, Charlotte, NC 28202, United States of America, and (ii) Mr Tal Buset, Regional Business Center Manager, born in Pittsburg, Kansas, United States of America, on May 29, 1963, with professional address at 444 E Warm Springs Rd., Las Vegas, NV 89119, United States of America, as directors of the Company for a period of six years of from the date of the Meeting.

The Meeting further acknowledges that, as from the appointment of Mrs Bridget Nelson and Mr Tal Buset as additional directors of the Company, the board of directors of the Company will be composed of (i) Mrs Bridget Nelson, (ii) Mr Tal Buset and (iii) Mr Eric Biren.

There being no further business on the agenda the meeting has been adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with Us, the notary, this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de la société anonyme TYREE FINANCING S.A., ayant son siège social à 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 88.800, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 18 octobre 2002, numéro 1510, page 72449.

L'Assemblée est présidée par Tom Storck, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le président désigne comme secrétaire, Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Solange Wolter, avec adresse professionnelle à Luxembourg (il sera référé au scrutateur, ensemble avec le Président et le Secrétaire comme Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau étant constitué, le président priait le notaire d'acter que:

I. Le nom et les coordonnées de l'actionnaire unique de la Société et le nombre et les classes d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec l'acte.

II. La liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau fait apparaître que (i) deux mille cinq cents (2.500) actions votantes ordinaires de Catégorie A, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 25,-) chacune, (ii) deux mille cinq cents (2.500) actions votantes ordinaires de Catégorie C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 25,-) chacune et (iii) cent (100) actions préférentielles sans droit de vote de classe D, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 25,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points portés à l'ordre du jour reproduit ci-après.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux convocations à l'assemblée;

2. Modification de l'exercice social de la Société de sorte à ce qu'il prenne fin le dernier jour du mois de février de chaque année, et pour la première fois le 29 février 2008;

3. Conversion (i) des actions votantes ordinaires de Catégorie A, (ii) des actions votantes ordinaires de Catégorie C et (iii) des actions préférentielles sans droit de vote de classe D, actuellement émises et existantes, en actions ordinaires de la Société;

4. Modification du registre des actionnaires de la Société en conséquence du point 3 de l'ordre du jour et habilitation et autorisation donnée à tout administrateur de la Société, agissant individuellement avec plein pouvoir de substitution, de procéder à cette modification;

5. (i) Suppression (a) des classes d'administrateurs actuellement existantes et (b) de la fonction d'Administrateur Indépendant tel que définie à l'article 8. (c) des statuts de la Société (les Statuts) et (ii) reclassification de l'administrateur A et des administrateurs C actuellement en fonction, de même que de l'Administrateur Indépendant de la Société, en "administrateurs" de la Société;

6. Modification et refonte complète des Statuts, afin de prendre en compte les point précités;

7. Révocation de (i) Wilmington Trust SP Services (Channel Islands) Ltd, (ii) M. Orlando FIGUEROA et (iii) M. Graham PAGE de leur fonctions d'administrateurs de la Société avec décharge de toute responsabilité résultant de l'exécution de leur fonctions d'administrateurs de la Société; et

8. Nomination de (i) Mme Bridget Nelson, SVP - Strategic Transaction Support, née à Raleigh, North Carolina, Etats-Unis d'Amérique le 21 octobre 1971, avec adresse professionnelle à 301 S. College Street, Charlotte, NC 28202, Etats-Unis d'Amérique et (ii) M. Tal Buset, Regional Business Center Manager, né à Pittsburg, Kansas, Etats-Unis d'Amérique, le 29 mai 1963, avec adresse professionnelle à 444 E Warm Springs Rd., Las Vegas, NV 89119, Etats-Unis d'Amérique, comme administrateurs de la société pour une période de six ans à partir de la date de l'Assemblée; reconnaissance du fait qu'à partir de la nomination de Mme Bridget Nelson et de M. Tal Buset en tant qu'administrateurs additionnels de la Société, le conseil d'administration de la Société sera composé de (i) Mme Bridget Nelson, (ii) M. Tal Buset et (iii) M. Eric Biren.

Ces faits exposés et reconnus corrects par l'Assemblée, l'Assemblée, dûment représentée, décide à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution

L'Assemblée décide de renoncer aux convocations préalables, l'actionnaire de la Société ayant été dûment convoqué et ayant parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui fut communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'exercice social de la Société de sorte qu'il prenne fin le dernier jour de février de chaque année et pour la première fois le 29 février 2008. Les Statuts modifiés et coordonnés doivent être modifiés dans ce sens, suivant la résolution six ci-après.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de convertir les actions actuellement émises et existantes, à savoir (i) deux mille cinq cents (2.500) actions votantes ordinaires de Catégorie A, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 25,-) chacune, (ii) deux mille cinq cents (2.500) actions votantes ordinaires de Catégorie C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 25,-) chacune et (iii) cent (100) actions préférentielles sans droit de vote de classe D, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 25,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, en cinq mille cent (5.100) actions ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25,-) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société en conséquence des dispositions de la résolution précédente et d'autoriser tout administrateur de la Société, agissant individuellement avec plein pouvoir de substitution, de procéder à cette modification.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide (i) de supprimer (a) les classes d'administrateurs actuellement existantes et (b) la fonction d'Administrateur Indépendant telle que définie dans l'article 8. (c) des Statuts et (ii) de reclasser l'administrateur de classe A actuellement en fonction ainsi que les administrateurs de classe C et l'Administrateur Indépendant de la Société en administrateurs" de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier et de procéder à une refonte complète des Statuts, prenant en compte les précédentes résolutions.

L'Assemblée a pour cette raison prié le notaire instrumentant d'acter les Statuts modifiés et coordonnés qui auront dès à présent la teneur suivante:

Chapitre I^{er} .- Dénomination - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er} . Dénomination. Le nom de la société est "Tyree Financing S.A." (la "Société"). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil (tel que défini à l'article 7.1 des présents Statuts). Le siège social peut

être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie à l'article 11.1 des présents Statuts), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Chapitre II.- Capital social - Actions

Art. 5. Capital. Le capital social de la Société est fixé à cent vingt sept mille cinq cents dollars des Etats-Unis (USD 127.500,-) représenté par cinq mille cent (5.100) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

Chapitre III.- Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale (telle que définie à l'article 11.1 des présents Statuts) nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale (telle que définie à l'article 11.1 des présents Statuts).

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaire(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle (telle que définie à l'article 11.1 des présents statuts), de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou n'importe lequel des administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 8. Administrateur unique. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

Art. 10. Indemnisation des administrateurs. La Société devra, dans la mesure la plus large permise par le droit luxembourgeois, indemniser tout administrateur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs, pour toutes dépenses raisonnablement encourues par lui en relation avec tous actions, recours ou procès dans lesquels il pourrait être attiré à être partie en raison de sa qualité d'administrateur actuel ou ancien, à l'exception des affaires dans lesquelles il sera finalement tenu responsable dans le cadre d'une telle action, d'un tel recours ou d'un tel procès, pour faute ou négligence grave; au cas d'un arrangement, l'indemnisation ne sera fournie que pour des affaires couvertes par l'arrangement lequel a été accepté par la Société suite à la recommandation d'un conseiller qui confirme que la personne à indemniser n'a pas commis de telle négligence/faute dans ses devoirs. Le précédent droit à indemnisation n'exclut pas les autres droits dont il pourra bénéficier. Tout indemnisation sera entièrement soumise à d'éventuels titres émis par la Société et cette indemnisation ne constituera pas une créance envers la Société au cas où, et pour autant que le cash flow en excès des montants nécessaires pour payer les détenteurs de tels titres est insuffisant pour payer les titres et/ou les intérêts y afférents.

Chapitre IV.- Actionnaire(s)

Art. 11. Assemblée générale des actionnaires.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(v) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 12. Actionnaire unique.

12.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

12.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

Chapitre V.- Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) mars et se termine le dernier jour de février de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

13.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

13.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le cinquième jour ouvrable du mois de mai de chaque année.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

14.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, quand cela est requis par la loi.

14.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises peuvent être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

Chapitre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

Art. 17. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

Chapitre VII.- Dispositions générales

Art. 18. Référence aux dispositions légales. Il est fait référence aux dispositions de la Loi pour tous les points non expressément prévus dans les présents Statuts.

Art. 19. Statuts. La Société devra à tout moment observer les exigences légales applicables pour la reconnaissance de la Société comme entité juridique distincte de ses actionnaires (chacun un "Actionnaire") et Membres Affiliés, incluant, sans limitation, ce qui suit:

(a) La Société devra maintenir son siège principal exécutif ainsi que ses numéros de téléphone et de facsimile distincts de ceux de tout Actionnaire ou Membre Affilié et devra identifier ostensiblement ledit siège et lesdits numéros comme étant les siens. En outre, la Société devra utiliser ses propres papiers à entête, factures et chèques, qui devront refléter ses adresse et numéro de téléphone et de facsimile séparés.

(b) La Société devra maintenir ses registres, livres et comptes distincts de ceux de tout Actionnaire et Membre Affilié ou de toute autre entité. La société devra préparer et conserver tous les livres et registres raisonnables et nécessaires, conformément aux exigences requises par les lois luxembourgeoise dans le cadre de l'activité courante de la Société.

(c) La Société devra maintenir ses propres comptes bancaires séparés, son propre personnel (le cas échéant) et ses propres relevés de comptes corrects et complets.

(d) La Société agira envers les tiers (y compris les créanciers de tout Actionnaire et Membres Affiliés) en son nom propre, en tant qu'entité séparée et distincte, et non comme un département, une division ou autre d'un Actionnaire ou Membre Affilié.

(e) Toutes les formalités d'usage concernant l'existence de la Société, incluant la tenue des assemblées et la conservation des recueils de procès-verbaux complets et à jour séparés de ceux des Actionnaire ou Membre Affilié, devront être observées.

(f) La Société devra agir exclusivement en son propre nom et par l'intermédiaire de ses propres dirigeants et représentants dûment autorisés. Aucun Membre Affilié ne devra être nommé ou agir comme représentant de la Société.

(g) Les investissements devront être faits au nom de la Société directement par la Société ou pour son compte par des courtiers engagés et payés par la Société ou ses représentants.

(h) La Société ne pourra garantir ou assumer, n'être tenue personnellement, ni s'autoriser à être tenue de garantir ou assumer, aucune responsabilité ou obligation de ses Actionnaires ou ses Membres Affiliés.

(i) La Société est et prétend rester solvable et s'engage à assumer et à régler ses propres dettes et obligations de toute nature, y incluses toutes les dépenses administratives, avec ses actifs propres.

(j) Les actifs de la Société seront distinctement identifiés, conservés et séparés. Les actifs de la Société seront à tout moment détenus par ou pour le compte de la Société, et s'ils sont détenus pour compte de la Société par une autre entité, ils seront à tout moment identifiables (conformément aux usages) comme actifs détenus par la Société. Cette restriction implique, entre autres, que les fonds de la Société ne seront pas confondus avec ceux de ses Membres Affiliés et que la Société tiendra tous ses comptes en son nom, avec son propre numéro d'identification fiscale, de manière distincte de ceux de ses Actionnaires ou Membres Affiliés.

(k) La Société doit à tout moment être capitalisée de manière adéquate pour pouvoir s'engager dans toutes les activités prévues dans la clause relative à son objet social.

(l) Toutes les données et registres (y compris les enregistrements informatiques) utilisé(s) par la Société, un Actionnaire ou un Membre Affilié, dans le cadre du recouvrement et l'administration de prêts, devront refléter l'intérêt de la propriété de la Société.

(m) Aucun fonds de la Société ne pourra être investi dans des titres émis par un Actionnaire ou un Membre Affilié.

Pour les besoins des présents Statuts, "Membre Affilié" signifie toute personne ou entité qui, directement ou indirectement, par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôle la Société, est contrôlée par la Société ou est sous contrôle habituel des actionnaires de la Société. Pour les besoins de la présente, les termes "contrôle", "contrôlé" ou "contrôlant" comprendront, sans limitation, (i) la détention, le contrôle ou le pouvoir de détenir dix pourcent (10%) au moins des droits de vote (x) des actions existantes ou (y) de la Société ou des intérêts financiers de telles personnes ou entités, selon les circonstances, directement ou indirectement ou agissant par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, (ii) le contrôle, de quelque manière que ce soit, des actionnaires ou de la désignation de plus d'un administrateur ou trustee (ou des personnes exerçant des fonctions similaires) d'une telle personne ou entité ou (iii) le pouvoir d'exercer, directement ou indirectement un contrôle sur la direction ou les politiques d'une telle personne ou entité.

Art. 20. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

Art. 21. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

Art. 22. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

Septième résolution

L'Assemblée décide (i) de révoquer (a) Wilmington Trust SP Services (Channel Islands) Ltd., (b) M. Orlando FIGUEROA et (c) M. Graham PAGE, de leurs fonctions d'administrateurs de la Société avec effet immédiat et (ii) de leur accorder décharge de toute responsabilité résultant de l'exécution de leur mission comme administrateurs de la Société.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de nommer (i) Mme Bridget Nelson, SVP - Strategic Transaction Support, née à Raleigh, North Carolina, Etats-Unis d'Amérique le 21 octobre 1971, avec adresse professionnelle à 301 S. College Street, Charlotte, NC 28202, Etats-Unis d'Amérique et (ii) M. Tal Buset, Regional Business Center Manager, né à Pittsburg, Kansas, Etats-Unis d'Amérique le 29 mai 1963, avec adresse professionnelle à 444 E Warm Springs Rd., Las Vegas, NV 89119, Etats-Unis d'Amérique, comme administrateurs de la société pour une période de six ans à partir de la date de l'Assemblée.

L'Assemblée prend acte qu'à partir de la nomination de Mme Bridget Nelson et de M. Tal Buset en tant qu'administrateurs additionnels de la Société, le conseil d'administration de la Société sera composé de (i) Mme Bridget Nelson, (ii) M. Tal Buset et (iii) M. Eric Biren.

Aucun autre point ne figurant sur l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: T. STORCK, A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mars 2008, Relation: LAC/2008/12146. — Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008048127/242/754.

(080052845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Inversiones Caudal II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 137.112.

—
EXTRAIT

En vertu d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 3 mars 2008, Monsieur John Viola, chief financial officer, né le 13 octobre 1965 à Arcadia, Californie, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 301 Commerce Street, Suite 3300, Forth Worth, TX 76102, Etats-Unis, et Monsieur Clive Denis Bode, manager, né le 3 juin 1943 à Birmingham, Royaume-Uni, demeurant au 464 Tehama St., San Francisco CA 94103, Etats-Unis, ont été nommés, avec effet au 3 mars 2008, gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de Classe A:

- Monsieur Gonzalo Santos
- Monsieur Geoffrey Fink
- Monsieur John Viola
- Monsieur Clive Denis Bode

Gérant de Classe B:

- Monsieur Pedro Fernandes das Neves

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008048314/260/28.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02459. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Global Business Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 96.381.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/04/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047949/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02419. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Satofi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 100.471.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/04/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047950/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02422. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Helvetia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 112.271.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008047951/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02324. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

ArcelorMittal Wire Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7769 Bissen, route de Finsterthal.

R.C.S. Luxembourg B 5.789.

Extrait d'une des Résolutions écrites prises par le Conseil d'administration

2. Nomination d'un délégué à la gestion journalière:

Le Conseil d'administration décide de déléguer la gestion journalière à Monsieur Romain CLERBAUT, avec adresse professionnelle au route de Finsterthal, L-7769 Bissen.

La résolution ci-dessus a été prise avec effet au 14 janvier 2008.

Bettembourg, le 15 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Pascal Macault

Le Président

Référence de publication: 2008048307/571/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Helvetia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 112.271.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008047952/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02330. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Jadiana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 108.544.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008047954/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02336. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Lamp International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 137.565.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twelfth of March.

Before the undersigned Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Meyer Bergman European Retail Partners I Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register,

here represented by Ms. Verena Zimmermann, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 11th March 2008.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, grant security in favour of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 4. The Company will be incorporated under the name of "Lamp International S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad through resolution of the manager or the board of managers.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one Euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least. The existing shareholders shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.

Art. 8. The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company and its business are managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

No manager may be appointed if as a result, a majority in number of the managers would be persons resident, for tax purposes, in the United Kingdom.

In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the sole signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by one class A and one class B manager.

Art. 12. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting (not being a place within the United Kingdom).

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by electronic mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location (not being a location within the United Kingdom) determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by electronic mail (without electronic signature) or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues. A manager who is not resident, for tax purposes, in the United Kingdom may not appoint any person who is so resident as his proxy.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting, provided always that no person (whether a manager or his proxy) who is physically present in the United Kingdom may participate in any such meeting by such means.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 15. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 16. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 17. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 18. If the Company has only one shareholder, such sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 19. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 20. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

The share premium is freely distributable to the shareholders by the shareholders' meeting or by the board of managers.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 23. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

All of the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by Meyer Bergman European Retail Partners I Holdings S.à r.l., aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2008.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,900.-.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.
2. The sole shareholder resolves to elect as class A manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr. Marcus Sebastianus Meijer, born on 30 September 1970 in s'Gravenhage, The Netherlands, with professional address at 21 St. Petersburg-Place, London W2 4LA, Great Britain;
3. The sole shareholder resolves to elect as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Benoit Chapellier, born on 25 March 1965 in Messancy, Belgium, with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, BP 3023, L-1030 Luxembourg;

- Mr. Luca Gallinelli, born on 6 May 1964 in Firenze, Italy, with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, BP 3023, L-1030 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille et huit, le douze mars.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Meyer Bergman European Retail Partners I Holdings S.à r.l., une société constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, avec siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, pas encore immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Madame Verena Zimmermann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 11 mars 2008.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, accorder des sûretés en faveur de ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société est constituée sous le nom de "Lamp International S.à r.l.".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays par décision du gérant ou du conseil de gérance.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur de un Euro (EUR 1).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés

existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société et ses affaires sont gérées par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

Aucun gérant ne peut être nommé si, en conséquence, une majorité des gérants serait des personnes avec une résidence fiscale au Royaume-Uni.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature de toute autre personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été déléguée par un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Art. 12. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation (ce lieu ne pourra être situé au Royaume-Uni).

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion par courrier électronique, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par courrier électronique, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit (qui ne pourra être situé au Royaume-Uni) déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par courrier électronique ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues. Un gérant qui n'a pas son résidence fiscale au Royaume-Uni ne pourra pas nommer une personne avec résidence fiscale au Royaume-Uni comme son mandataire.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visio-conférence ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion, toujours pourvu qu'aucune personne (ni le gérant ni son mandataire) qui est présente physiquement au Royaume-Uni puisse participer à une telle réunion par un tel moyen de communication.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par courrier électronique, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 18. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéficiés

Art. 19. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 20. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

La prime d'émission est librement distribuable aux associés par l'assemblée générale des associés ou par le conseil de gérance.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

L'intégralité des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales a été souscrite par Meyer Bergman European Retail Partners I Holdings S.à r.l., pré-qualifiée.

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Provision transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2008.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.900,-.

Résolutions

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.
2. L'associé unique décide d'élire les personnes suivantes en tant que gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
 - M. Marcus Sebastianus Meijer, né le 30 septembre 1970 à s'Gravenhage, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à 21 St. Petersburg-Place, London W2 4LA, Grande-Bretagne.
3. L'associé unique décide d'élire les personnes suivantes en tant que gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Benoit Chapellier, né le 25 mars 1965 à Messancy, Belgique, adresse professionnelle 8-10, rue Mathias Hardt, BP 3023, L-1030 Luxembourg;

- M. Luca Gallinelli, né le 6 mai 1964 à Florence, Italie, adresse professionnelle 8-10, rue Mathias Hardt, BP 3023, L-1030 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. ZIMMERMANN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mars 2008. Relation: LAC/2008/12143. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents (62,50 €).

Pr. Le Receveur (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008048233/242/332.

(080052591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

DHC Luxembourg IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.051.650,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.012.

— EXTRAIT

En date du 31 mars 2008:

1. Doughty Hanson & Co IV Nominees One Limited a cédé les parts sociales suivantes;

- 267 parts sociales de classe B et 814 parts sociales de classe U à Doughty Hanson & Co IV Nominees Three Limited
- 231 parts sociales de classe B et 678 parts sociales de classe U à Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited
- 158 parts sociales de classe B et 535 parts sociales de classe U à Officers Nominees Limited

2. Doughty Hanson & Co IV Nominees Two Limited a cédé 633 parts sociales de classe B et 1.955 parts sociales de classe U à Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008048313/260/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02476. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Axafil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 77.322.

Le bilan de liquidation au 28 février 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/04/2008.

Pour Axafil S.A.

Luxembourg international Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008047948/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00237. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Julius Baer Multibond Advisory, Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 85.427.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9/4/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048003/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00827. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Julius Baer Multicooperation Advisory, Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 85.421.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9/4/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048005/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00833. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

LSF3 French Hospitality Investments, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 129.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 83.645.

Par résolution signée en date du 19 mars 2008, les liquidateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048201/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02722. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

PRB2 SA Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 12, Zone Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 89.901.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048149/5826/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03468. - Reçu 105,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Gessalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3474 Dudelange, 1, rue Auguste Liesch.

R.C.S. Luxembourg B 48.138.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048150/1513/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02502. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

REPI Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 137.578.

STATUTEN

Im Jahre zwei tausend acht, den zweiundzwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung REIP Luxembourg Holding S.à r.l., mit Sitz in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, noch nicht eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg, gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Martine SCHAEFFER, mit dem Amtssitze in Luxembourg, am 18. Januar 2008,

hier vertreten durch Herrn Andreas Heyer, Kaufmann, wohnhaft D-51149 Köln, Ettore-Bugatti.-Str. 6-14, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 13. Februar 2008,

welche Vollmacht, von dem Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchte, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "REPI Holding S.à r.l.".

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt oder indirekt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft ist desweiteren ermächtigt alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen oder Immobilien-Transaktionen zu tätigen, welche mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-), aufgeteilt in EIN HUNDERT (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-), welche integral durch die Gesellschaft mit beschränkter Haftung REIP Luxembourg Holding S.à r.l., mit Sitz in L-2346 Luxemburg, 20, rue de la Poste, übernommen werden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktion(en) keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind jedoch für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandats verantwortlich.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 11. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 12. Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 14. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2008.

51341

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr neun hundert Euro (€ 900.-).

Erklärung

Die Kompargenten erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat die alleinige Gesellschafterin, vertreten wie vorerwähnt, folgende Beschlüsse gefasst:

a) Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt.

Herr Andreas Heyer, Kaufmann, wohnhaft in D-51149 Köln, Ettore-Bugatti.-Str. 6-14.

b) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.

c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Kompargenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. HEYER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 26 février 2008. Relation: ECH/2008/245. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12.500,- à 0,5% = 62,50 €.

Le Receveur (signé): MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Echternach, den 3. März 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008048173/201/113.

(080052863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Vodafone International 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 83.089.

In the year two thousand and eight, on the first of April,

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

There appeared:

Vodafone Consolidated Holdings Limited, a limited liability company incorporated under the laws of England and Wales, and having its registered office at Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Great-Britain, recorded under the registration number 5754561,

here represented by Ms Catherine Willemyns, licenciée en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in England, on 28 March 2008.

Said proxy, initialed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of Vodafone International 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 83 089, incorporated pursuant to a notarial deed on the 20th of July 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the 27th of August 2001, number 681. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on 22 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 14 March 2007, number 370 (hereafter the "Company").

Agenda:

1. Approval of the transfer of the seat of central administration and the domicile of the Company to Jersey and change of nationality;

2. Approval of the transfer of the registered office of the Company to Jersey;

3. Approval and adoption of the new memorandum and articles of association of the Company in order to comply with the Companies (Jersey) Law 1991;

4. Acceptance of the resignation of the current managers of the Company;

5. Appointment of new directors of the Company;

6. Miscellaneous.

The sole member took the following resolutions:

First resolution

In accordance with article 199 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter "the Law"), the sole member unanimously resolves to transfer the place of effective management and seat of central administration ("siège de l'administration centrale") of the Company to Jersey. On the basis of articles 2 and 159 of the Law, the sole member thus decides to change the jurisdiction and the nationality of the Company from Luxembourg to Jersey. This resolution shall be effective on 1 April 2008, subject to the issue by the Jersey Financial Services Commission of a certificate of continuance with an effective date of 1 April 2008, or on any such further date as stated in the certificate of continuance (hereafter the "Effective Date").

Second resolution

The sole member further decides to transfer the registered office of the Company from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, to Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands as of the Effective Date.

Third resolution

A new memorandum and articles of association of the Company has been submitted to the sole member. A copy of said memorandum and articles of association of the Company will remain attached to this deed to be filed at the same time.

For the purpose of registering the Company with the Jersey Registrar of Companies, the sole member approves the new memorandum and articles of association of the Company, and resolves to adopt the new memorandum and articles of association of the Company replacing the current updated articles of the Company in their entirety upon the Effective Date.

Fourth resolution

The sole member decides to accept the resignation of the current managers of the Company, effective as of the Effective Date:

- Mr. Olivier Hamou, with personal address at 23, rue Jean Antoine Zinnen, L-3286 Bettembourg;
- Mr. Guy Harles, with personal address at 9, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg;
- Mr. Christian Billon, with personal address at 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- Mr. Jan de Geus, with professional address at Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Great-Britain; and,
- Mr. Joel Walters, with professional address at Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Great-Britain.

Fifth resolution

The sole member decides to appoint the following directors, as of the Effective Date:

- Anja Volkmann, with professional address at Rivium Quadrant 173, 15th Floor Rotterdam 2909 LC, Capelle aan den IJssel, The Netherlands,
- Guy Rudolph, with professional address at Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Great-Britain; and
- Simon MacKenzie, with professional address at Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey, JE4 9WG.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at approximately EUR 2,500.00.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the representative of the appearing party, said person appearing signed together with the notary this deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le premier avril.

Par-devant, Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Vodafone Consolidated Holdings Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro 5754561;

dûment représentée par Madame Catherine Willemyns, licenciée en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en Angleterre, le 28 mars 2008.

Laquelle procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de Vodafone International 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 83 089, constituée suivant acte notarié en date du 20 juillet 2001, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 août 2001, numéro 681. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 22 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 14 mars 2007, numéro 370 (ci-après la "Société").

Ordre du jour

1. Approbation du transfert du siège de l'administration centrale et du domicile de la Société à Jersey et changement de nationalité;
2. Approbation du transfert du siège social de la Société à Jersey;
3. Approbation et adoption du nouveau mémorandum et des nouveaux statuts de la Société afin de se conformer à la Companies (Jersey) Law 1991;
4. Acceptation de la démission des gérants actuels de la Société;
5. Nomination de nouveaux gérants de la Société;
6. Divers.

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), l'associé unique décide de transférer le lieu de la gestion effective et du siège de l'administration centrale de la Société à Jersey. Sur base des articles 2 et 159 de la Loi, l'associé unique décide de changer la juridiction et la nationalité de la Société, du Luxembourg à Jersey. Cette décision sera effective le 1^{er} avril 2008, sous réserve de l'émission par le Jersey Financial Services Commission d'un certificat de continuité ayant une date d'effet au 1^{er} avril 2008, ou à toute autre date indiquée dans le certificat de continuité (ci-après la «Date Effective»).

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey, JE4 9W, Channel Islands à la Date Effective.

Troisième résolution

Un nouveau mémorandum et de nouveaux statuts ont été soumis à l'associé unique. Une copie dudit mémorandum et desdits statuts restera annexée aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Pour des raisons d'enregistrement de la Société auprès du Registre des Sociétés de Jersey, l'associé unique approuve le nouveau mémorandum et les nouveaux statuts de la Société, et décide d'adopter le nouveau mémorandum et les nouveaux statuts de la Société remplaçant les statuts coordonnés actuels de la Société dans leur intégralité à la Date Effective.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission des gérants actuels de la société, avec effet à la Date Effective:

- M. Olivier Hamou, avec adresse personnelle au 23, rue Jean Antoine Zinnen, L-3286 Bettembourg;
- M. Guy Harles, avec adresse personnelle au 9, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg;
- M. Christian Billon, avec adresse personnelle au 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- M. Jan de Geus, avec adresse professionnelle à Vodafone House, The Connection, RG 14 2FN Newbury, Berkshire, Royaume-Uni; et
- Mr. Joel Walters, avec adresse professionnelle à Vodafone House, The Connection, RG 14 2FN Newbury, Berkshire, Royaume-Uni.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de nommer les gérants suivants, avec effet à la Date Effective:

- Anja Volkman, avec adresse professionnelle à Rivium Quadrant 173, 15th Floor Rotterdam 2909 LC, Capelle aan den IJssel, Pays-Bas,

- Guy Rudolph, avec adresse professionnelle à Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Royaume-Uni; et

- Simon MacKenzie, avec adresse professionnelle à Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey, JE4 9WG.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 2.500,00.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, le jour qu'en en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. WILLEMYNS et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 avril 2008. LAC/2008/13535. — Reçu douze euros € 12,-.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008048265/7241/156.

(080053081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Beluga Finance Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.703.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048147/4175/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02884. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

REO Arkauwald, S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 131.960.

Il résulte des décisions de l'Associé Unique prises au siège social de la société REO ARKAUWALD S.à r.l. en date du 14 mars 2008, que les décisions suivantes ont été prises:

1. Election du nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter du 14 mars 2008:

- Monsieur Jyrki KONSALA, administrateur de sociétés, né le 22 octobre 1962 à Lempaala, Finlande, avec adresse professionnelle au 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REO ARKAUWALD S.à r.l.

C. Smith

Gérant

Référence de publication: 2008048291/7262/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO08062. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Dengold Overseas Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 76.796.

—
Extrait de la résolution prise lors du Conseil d'Administration du 14 mai 2007

- Monsieur Alain RENARD est nommé Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 14 mai 2007.

Certifié sincère et conforme

POUR DENGOLD OVERSEAS HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008048279/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01834. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

REO Sommerstein, S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 131.939.

—
Il résulte des décisions de l'Associé Unique prises au siège social de la société REO SOMMERSTEIN S.à r.l. en date du 14 mars 2008, que les décisions suivantes ont été prises:

1. Election du nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter du 14 mars 2008:

- Monsieur Jyrki KONSALA, administrateur de sociétés, né le 22 octobre 1962 à Lempaala, Finlande, avec adresse professionnelle au 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REO Sommerstein S.à r.l.

C. Smith

Gérant

Référence de publication: 2008048303/7262/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO08067. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Wonder International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 56.415.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 5 mars 2008 à 11.00 heures à Luxembourg

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Messieurs Joseph WINANDY et Jean QUINTUS au poste d'administrateur de catégorie B et de renouveler le mandat de V.O. Consulting Lux S.A. au poste de Commissaire aux Comptes.

Les mandats des administrateurs Jean QUINTUS et Joseph WINANDY et du Commissaire aux Comptes V.O. Consulting Lux S.A. arriveront à échéance à l'assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2008.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008048320/1172/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05347. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Inversiones Caudal I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.966.

—
EXTRAIT

En vertu d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 3 mars 2008, Monsieur John Viola, chief financial officer, né le 13 octobre 1965 à Arcadia, Californie, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 301 Commerce Street, Suite 3300, Forth Worth, TX 76102, Etats-Unis, et Monsieur Clive Denis Bode, manager, né le 3 juin 1943 à Birmingham, Royaume-Uni, demeurant au 464 Tehama St., San Francisco CA 94103, Etats-Unis, ont été nommés, avec effet au 3 mars 2008, gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de Classe A:

- Monsieur Gonzalo Santos
- Monsieur Geoffrey Fink
- Monsieur John Viola
- Monsieur Clive Denis Bode

Gérant de Classe B:

- Monsieur Pedro Fernandes das Neves

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008048316/260/28.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02456. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

House of the Internet S.A. dit "HINET", Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 80.594.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 21 juin 2007 que:

- L'assemblée a accepté la démission de Madame Iris GUMUCHDJIAN, sans état, née à Anvers, le 30 juin 1927, demeurant à B-1050 Bruxelles, 226, avenue Louise, de son poste d'administrateur avec effet au 26 octobre 2006.

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

* Monsieur Armand AKILYAN, administrateur de sociétés, né à Ixelles le 11 mars 1960, demeurant à GRC - 17563 PALEO FALIRO.

* Monsieur Edouard AKILYAN, administrateur de sociétés, né à Ixelles le 27 octobre 1965, demeurant à B-1050 Bruxelles, 226, avenue Louise.

* Monsieur Michel Nicolas DAVOUDIAN, administrateur de société, né à Paris le 06 décembre 1955, de résidence à Paris 7^{ème}, 57, avenue de Ségur.

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Edouard AKILYAN a été confirmé pour une durée indéterminée.

- A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:

* MONTBRUN REVISION Sàrl, RCS Luxembourg N ° B 67501, boulevard de la Foire, 5 -L-2013 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale de 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008048344/677/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01024. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

CEP III Investment 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.006.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 30 novembre 2007

Il résulte des décisions de l'assemblée générale annuelle de la Société du 30 novembre 2007:

- que l'assemblée a accepté la démission de:

* Mme. Marlène Metgé

* M. Christopher Finn

* CEP III Limited de leurs fonctions de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 30 novembre 2007.

- que l'assemblée a nommé

* CEP II Participations S.à r.l. SICAR ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg n ° 96 017

* CEP III Participations S.à r.l. SICAR, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg n ° 127 711

* The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l., ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg n ° 76 600

* M. Francisco-Javier Auguets Pratsobrerroca, économiste, né le 25 avril 1971 à Barcelone, Espagne, avec adresse professionnelle à Plaza Antoni Maura 6, 08003 Barcelone, Espagne

comme nouveaux membres du conseil de gérance de la Société avec effet au 30 novembre 2007 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 mars 2008.

CEP III Investment 3 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008048318/2508/32.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04467. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Apaj Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 61.392.

Extrait procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 février 2008 à 11.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance lors de cette assemblée.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean QUINTUS et Koen LOZIE ainsi que de COSAFIN SA représentée par M. Jacques Bordet.

Les mandats des Administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 30.11.2008.

- Par ailleurs, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste de Commissaire aux Comptes, la société Fiduciaire HRT, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 30.11.2008.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008048328/1172/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05355. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Macquarie CountryWide Poland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 127.888.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique du 15 février 2008

L'Associé Unique accepte la démission de Madame Susan Lloyd Hurwitz et décide de nommer en remplacement Monsieur Lionel Nicolas, Citypoint, 1 Ropemaker Street, Londres EC2Y 9HD, Royaume-Uni, comme gérant A de la société à partir de ce jour.

Pour copie conforme
Mr Steven Sewell / Mrs Audrey Lewis
Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2008048323/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03350. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Aldebaran Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 10.491.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 27 février 2008 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. représentée par Monsieur Jacques BORDET, Administrateurs ainsi que le mandat de Président et d'Administrateur de Monsieur Jean QUINTUS.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Fiduciaire HRT.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008048321/1172/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Traxys Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 3, rue Pletzer.
R.C.S. Luxembourg B 24.562.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2008 statuant sur exercice 2007

ad 3) L'Assemblée décide de prolonger les mandats de MM. Mark Kristoff, Alan Docter, Michel Le Clef, Serge Weber, Heinz Düchting et Jean-Dominique Sorel avec nouvelle adresse: 30A, rue des Romains, L-8041 Strassen pour une nouvelle période de 1 année expirant avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

ad 5) L'Assemblée générale décide de nommer Deloitte S.A. Luxembourg comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2008.

Pour extrait conforme
J.D. Sorel
Le Président:

Référence de publication: 2008048356/2802/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01560. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

CEP III Investment 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.384.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 30 novembre 2007

Il résulte des décisions de l'assemblée générale annuelle de la Société du 30 novembre 2007:

- que l'assemblée a accepté la démission de:

* Mme. Marlène Metgé

* M. Christopher Finn

* M. Guy Harles

* CEP III Limited

de leurs fonctions de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 30 novembre 2007.

- que l'assemblée a nommé

* CEP II Participations S.à r.l. SICAR ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg n ° 96 017

* CEP III Participations S.à r.l. SICAR, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg n ° 127 711

* The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l., ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg n ° 76 600

* M. Francisco-Javier Auguets Pratsobrerroca, économiste, né le 25 avril 1971 à Barcelone, Espagne, avec adresse professionnelle à Plaza Antoni Maura 6, 08003 Barcelone, Espagne

comme nouveaux membres du conseil de gérance de la Société avec effet au 30 novembre 2007 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 mars 2008.

CEP III Investment 1 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008048317/2508/34.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04468. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Inversiones Caudal I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.966.

—
EXTRAIT

Suivant contrat de transfert daté du 3 mars 2008, TPG Partners V, L.P a cédé 12.500 parts sociales détenues dans la Société, à Inversiones Caudal III, LLC. une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois de l'État de Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street. Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801 et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4509876, de la manière à ce que Inversiones Caudal III, LLC est l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008048315/260/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02454. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

ArcelorMittal Wire Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7769 Bissen, route de Finsterthal.

R.C.S. Luxembourg B 5.789.

—
Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale tenue extraordinairement le 14 janvier 2008

1. L'Assemblée générale prend acte des démissions des gérants suivants:

MM. Patrick Muller
Pierre Welter

L'Assemblée générale décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

MM. Pascal MACAULT, avec adresse professionnelle au Krakelshaff, L-3235 Bettembourg
Marc SCHROEDER, avec adresse professionnelle au Krakelshaff, L-3235 Bettembourg
Claude WILWERS, avec adresse professionnelle au Krakelshaff, L-3235 Bettembourg

Monsieur Emile GLODT avec adresse professionnelle au Route de Finsterthal, L-7769 Bissen, reste administrateur de la société.

Les mandats des Messieurs Macault, Glodt, Schroeder et Wilwers viendront à expiration lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2014.

Le nombre des administrateurs est désormais fixé à quatre (4).

Dorénavant, le Conseil d'administration se composera comme suit:

MM. Emile Glodt
Pascal Macault
Marc Schroeder
Claude Wilwers

2. L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Christian CHRETIEN, avec adresse professionnelle au Route de Finsterthal, L-7769 Bissen, en remplacement de Monsieur Marc SCHROEDER, commissaire sortant, pour contrôler les comptes sur l'exercice 2007.

Monsieur Chrétien est nommé pour une période de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2014.

Bettembourg, le 15 janvier 2008.

Pour extrait conforme.

Pascal Macault

Le président

Référence de publication: 2008048306/571/36.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06973C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Tercas Sicav Lux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 82.302.

Monsieur Philippe MELONI ne fait plus partie de Conseil d'Administration de Tercas Sicav Lux depuis le 25 avril 2003 .

Pour mention aux fins de la publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048312/1183/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02160. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Avanzia Bank S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 15.022.662,25.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 109.476.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 23 janvier 2008 que M. Eirik Holtedahl a été nommé pour une durée indéterminée en tant que vice-président du comité de direction avec effet au 1^{er} février 2008.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 12 mars 2008 que M. Jan Grenth et M. Tor Erland Fykse ont été révoqués en tant que membres du comité de direction avec effet au 29 février 2008.

Le comité de direction chargé de la gestion journalière de la Société, se composera désormais comme suit:

- Monsieur Marc Erwin Hentgen (Président); et
- Monsieur Eirik Holtedahl (Vice-Président).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008048310/260/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02758. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Montesquieu Marketing S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 112.471.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 21 mars 2008 entre Monsieur Michael ADAMS et la société MONTESQUIEU LIMITED, société de droit anglais, ayant son siège social au suite 401 302 Regent Street, W1B 3HH, Londres (Royaume-Uni), enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 04994573, que Monsieur Michael ADAMS a cédé les 100 parts sociales (cent) qu'il détenait dans la société MONTESQUIEU MARKETING S.à R.L. à la société MONTESQUIEU LIMITED.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008048319/4933/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00928. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Holding Immobilière Nouvelle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.507.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société HOLDING IMMOBILIERE NOUVELLE S.A. qui s'est tenue en date du 2 janvier 2008 au siège social que:

Monsieur Sven HEUERTZ, avec son adresse professionnelle au 11, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg est nommé administrateur de la société suivant Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915, avec effet en date du 31 décembre 2007 en remplacement de Monsieur David De Marco.

Monsieur Sven HEUERTZ terminera le mandat de Monsieur David De Marco jusqu'à l'issue de la Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Référence de publication: 2008048309/803/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02545. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Galatee Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 37.027.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 20 mars 2008 que:

1. Sont réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Mme Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, née le 14/01/1951 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- M. Albert Aflalo, administrateur de sociétés, né le 18/09/1963 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- Mme Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, née le 22/10/1966 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

2. Est réélue au poste de commissaire aux comptes:

- Montbrun Révision Sàrl, immatriculée au RCS sous le N^o 67.501, sise «Le Dôme», Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2014.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Référence de publication: 2008048345/677/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01050. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Achem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 54, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 83.384.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 13 juin 2007 a ratifié la cooptation de M. Henri Sebaoun du 20 octobre 2006 nommé administrateur en remplacement de M. Manuel Hack, démissionnaire.

Les mandats des administrateurs

M. Henri Sebaoun, gérant, 4, rue Béranger, F-75003 Paris

M. Fernand Hack, directeur de sociétés, 304, route de Thionville, L-5884 Hespérange

M. Antonio Raffa, avocat, 54, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg

sont renouvelés pour une période de trois ans. Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Le mandat du commissaire aux comptes ACCOFIN, Société Fiduciaire, S.à r.l., 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg,

est renouvelé pour une période d'un an. L'échéance du mandat viendra à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

ACHEM S.A., Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2008048492/783/24.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02699. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

IDS Scheer Luxembourg S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.617.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 07/03/08

Conseil d'administration:

Monsieur Michael MOLTER ayant donné sa démission en tant qu'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de pourvoir à son remplacement. L'Assemblée générale décide de nommer Monsieur Tanguy PETRE, Monsieur Stephan STEVENS et Monsieur Claude BOUILLON aux fonctions d'administrateurs. Le mandat des administrateurs nouvellement nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2012.

Partant, le conseil d'administration se présente désormais de la manière suivante:

- Monsieur Tanguy PETRE, demeurant avenue de la résistance, 38 à B-1340 Ottignies
- Monsieur Stephan STEVENS, demeurant Veldstraat, 29 à B-3300 Tienen
- Monsieur Claude BOUILLON, demeurant avenue Reine Astrid, 50 à B-1440 Whautier-Braine

Administrateur délégué:

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Tanguy PETRE ainsi que Monsieur Stephan STEVENS aux fonctions d'administrateurs-délégués.

Les mandats des administrateurs-délégués nouvellement nommés prendront fin en même temps que leur mandat d'administrateur.

Luxembourg, le 7 mars 2008.

Référence de publication: 2008048489/7430/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00041. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

IMC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 136.526.

—
EXTRAIT

En date du 28 mars 2008, l'associé unique IMC International Marketmakers Combination B.V. a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais IMC B.V.

Il convient notamment de modifier le siège social de l'associé unique, 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg en 377, Strawinskylaan, NL-1077 XX Amsterdam, Pays-Bas.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour extrait conforme.

Bart Zech

Référence de publication: 2008048490/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02775. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

ICGRedStone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.244.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique au siège social de la société le 7 janvier 2008

L'associé unique accepte la démission de Mr Karel Heeren de sa fonction de gérant de la société avec effet au 13 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ICGRedStone S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008048484/3258/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08864. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Breelux Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 135.099.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique tenu au siège social le 18 mars 2008

1) L'Actionnaire Unique décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la Société, de:

- Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

- Monsieur Grégory Mathieu, né le 28 octobre 1977 à Huy (Belgique) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuve-Grande (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

2) L'Actionnaire Unique décide de nommer aux fonctions de Administrateur Unique de la Société, avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2012, Madame Patricia Pipe-roglou, née le 18 février 1957 à Marseille (France) et demeurant au 5, allée du Vivier, F-83580 Gassin, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BREELUX FINANCE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008048483/3258/24.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08863. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Merck Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.430.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung vom 19 März 2008

"5. Die Versammlung erneuert das Mandat des externen Wirtschaftsprüfers der Gesellschaft und ernennt die Gesellschaft

KPMG Audit, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

erneut bis zur Abhaltung der ordentlichen Hauptversammlung im März 2009."

Für die Gesellschaft

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008048485/682/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00841. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Ger Top S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.462.

Monsieur François BROUXEL, demeurant professionnellement 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 28 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048452/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01340. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Gradel Productions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 38, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 130.021.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2008.

Première résolution

Monsieur Michael GRIMME démissionne avec effet immédiat de ses fonctions comme gérant dans la SARL GRADEL PRODUCTIONS.

Deuxième résolution

Monsieur Jacques PLUMMER, demeurant 12, rue Paul Faber, L-6785 Grevenmacher est nommé gérant dans la SARL GRADEL PRODUCTION pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR GRADEL PRODUCTIONS

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Signature

Référence de publication: 2008048470/514/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02700. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Lerby Assets Europe S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 111.616.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 26 mars 2008:

Les mandats des Administrateur étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs sortants, à savoir:

Mr Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOEL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LERBY ASSETS EUROPE S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008048471/815/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02867. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Alexandre Immo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 120.066.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale, réunie extraordinairement à Luxembourg le 7 avril 2008, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. «L'Assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur de la société Monsieur Joël Lecoq, dirigeant de sociétés, né à Angers (France), le 30 décembre 1952, et demeurant à L-9543 Wiltz, 61, rue de Noertrange. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.

2. L'Assemblée décide de nommer comme délégué à la gestion journalière de la société Monsieur Joël Lecoq, dirigeant de sociétés, né à Angers (France), le 30 décembre 1952, et demeurant à L-9543 Wiltz, 61, rue de Noertrange, et de lui attribuer un pouvoir de signature individuelle pour engager la société en toutes circonstances. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008048472/7790/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03450. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Compagnie Financière Maxwell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 100.673.

—
Extrait des décisions portant à publication de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires et du Conseil d'administration tenus à Luxembourg en date du 3 avril 2008

Décisions

- La démission de Monsieur Jean-Pierre HIGUET de ses fonctions d'administrateur de la société,
- La désignation de Monsieur Yves KESSLER, né le 6 avril 1950 à Mulhouse (France), demeurant F-6000 Saint Martin le Nœud (France), Grand Rue, 59, aux fonctions d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012,

- La désignation de Monsieur Yves KESSLER, né le 6 avril 1950 à Mulhouse (France), demeurant F-6000 Saint Martin le Nœud (France), Grand Rue, 59, comme administrateur délégué en charge de la gestion journalière ainsi que de la représentation de la société.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008048473/4286/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03416. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

ST Victoria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 133.624.

—
RECTIFICATIF

Extrait

Suite à l'extrait déposé en date du 20.03.08 sous la référence L080043008.05 et suite au contrat du 10.12.07, il convient de noter que les parts sociales (d'une valeur de Eur 1,- chacune) de la société sont réparties comme suit depuis le 10.12.07:

Désignation des associés	Nombre de parts sociales
St. Mark S.à r.l., 12, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg	12.500
Total	12.500

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008048474/724/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00913. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

REInvest German Properties V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 119.712.

Le siège social de la société REInvest Germany S.à r.l., associée de la société REInvest German Properties V S.à r.l., a été transféré du L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff, au L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie en date du 15 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour REInvest German Properties V S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008048497/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07600. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

REInvest German Properties VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 119.713.

Le siège social de la société REInvest Germany S.à r.l., associée de la société REInvest German Properties VI S.à r.l., a été transféré du L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff, au L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie en date du 15 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour REInvest German Properties VI S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008048498/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07602. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Sizinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 94.696.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 18 juillet 2007

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet au 18 juillet 2007, de son poste de commissaire aux comptes de la société, la société Interaudit, ayant son siège social au 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 29.501.

2) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, la société A.A.C.O. (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg et inscrite au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 88.833, avec effet immédiat pour une période se terminant lors l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIZINVEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2008048482/3258/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01078. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

LEG II Euro Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 89.972.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049122/2570/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02681. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

MFR Italy Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 67.311.

In the year two thousand seven, on the seventeenth day of the month of September.

Before Maître Joseph ELVINGER, civil law notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

1. MGE-RB PARNDORF S. à r. l., with registered office in Luxembourg,
duly represented by Mr Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2. FINGEN INTERNATIONAL B.V., with registered office in Amsterdam,
duly represented by Mr Luc HANSEN, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxies, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

That the corporate capital of the company MFR ITALY HOLDING S. à r. l., with registered office at 9, rue du Laboratoire, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 67.311, incorporated on the 30th day of November 1998 by deed of Me Joseph GLODEN, civil law notary residing in Grevenmacher, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 86 of February 11, 1999, (the "Company"), is held as follows:

- MGE-RB PARNDORF S.à r.l.: 19,040 class A corporate units.
- FINGEN INTERNTATIONAL B.V.: 9,520 class B corporate units.

All this being declared, the appearing parties holding one hundred percent (100%) of the corporate capital of the Company, represented as stated hereabove, have taken the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the members decided to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the members decided to appoint as liquidator:

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

It may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

It may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

ont comparu:

1. MGE-RB PARNDORF S. à r. l., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.
2. FINGEN INTERNATIONAL B.V., ayant son siège social à Amsterdam, ici représentée par Monsieur Luc HANSEN, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que le capital de la société MFR ITALY HOLDING S. à r. l., ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 67.311, constituée en date du 30 novembre 1998 suivant acte reçu par Me Joseph GLODEN, notaire de résidence à Grevenmacher, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 86 du 11 février 1999, (la "Société"), est détenu comme suit:

- MGE-RB PARNDORF S.à r.l.: 19.040 parts sociales de catégorie A.
- FINGEN INTERNATONAL B.V.: 9.520 parts sociales de catégorie B.

Tout ceci ayant été déclaré, les comparants, représentés comme dit ci-avant, détenant cent pour-cent (100%) du capital de la Société, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, les associés décident de dissoudre la Société.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de nommer en qualité de liquidateur:

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. HANSEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 septembre 2007, Relation: LAC/2007/27127. — Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2007.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008048685/211/101.

(080053289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Baltic Estate I, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008048731/576/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08332. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

L.F.C. LuxFiduConseil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 17, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 89.701.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.03.08.

Signature.

Référence de publication: 2008048724/3130/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04470. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.
